

JEUDI 20 FEVRIER ♦ : Larnas : Comité Syndical

JEUDI 20 MARS ♦ : Bourg-Saint-Andéol : Conseil de territoire Projet Grand Site de France

JEUDI 20 MARS ♦ : Comité Syndical budget primitif 2025

JEUDI 27 MARS ♦ : Nettoyage des Gorges de l'Ardèche

RESERVATION :

www.gorgesdelardeche.fr

04 75 98 77 31



ÉDITO

Le maintien des milieux ouverts demeure un objectif essentiel pour les paysages, l'agriculture et la diversité biologique. Les photos de notre territoire prises au début du siècle dernier attestent d'une présence forte de troupeaux qui pâturaient tout au long de l'année et permettaient le maintien de véritables prairies qui favorisaient le maintien d'une faune et d'une flore diversifiées. La déprise agricole des années 1950 a conduit à un abandon de ces terrains, et à une naturelle repousse des ligneux (buis et cades), puis de la chênaie et, logiquement, à une fermeture de ces milieux. C'est pour lutter contre ce phénomène que l'Association Foncière Pastorale du massif de la Dent de Rez a été créée pour permettre à des éleveurs, de faire pâturer leurs troupeaux chaque printemps et été (selon météo) sur six parcs établis qui appartiennent à des propriétaires fonciers. Le statut juridique de l'AFP permet d'ailleurs un conventionnement plus facile entre propriétaires, usagers et éleveurs. Cette action pilotée par le SGGa se poursuit et permet ainsi de conserver des milieux accessibles et profitables à bon nombre d'espèces.

Didier Boule,

Vice-Président en charge du patrimoine naturel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFP DE LA DENT REZ ET DE MÉZENC



Assemblée générale AFP © SGGa.

Fin 2024, les membres de l'Association Foncière Pastorale des Plateaux (AFP) de la Dent de Rez et de Mézenc se sont réunis lors de leur Assemblée Générale annuelle.

Cette association foncière pastorale, créée en 2000 et couvrant près de 550 hectares, regroupe sept propriétaires, dont le SGGa, qui a à cœur de perpétuer son bon fonctionnement en impulsant des projets en faveur du pastoralisme et de la biodiversité. En 2025, l'association souhaite poursuivre cette dynamique, en améliorant les connaissances sur les potentialités pastorales et écologiques du site, dans l'objectif d'ajuster les pratiques de pâturage pour assurer la conservation des milieux ouverts et le maintien d'une bonne ressource fourragère.

LE COMITÉ DE PILOTAGE DES SITES NATURA 2000 ET DE L'ENS

Le 21 janvier s'est tenu le Comité de pilotage (COPIL) des sites Natura 2000 « Basse Ardèche » et « Basse Ardèche urgonienne » et de l'Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche et Pont d'Arc, à Saint-Remèze. Exercice annuel, le COPIL réunit une pluralité d'acteurs du territoire (élus, agriculteurs, chasseurs, forestiers, associations, etc.) et permet à chacun de s'approprier les enjeux naturels des sites et de contribuer à la réflexion sur les objectifs et les mesures de gestion.



Copil Natura 2000/ENS © SGGa.

Cette réunion a permis de dresser le bilan des actions de l'année passée, ainsi que de présenter et de discuter du programme des actions de 2025.

PROJET GRAND SITE DE FRANCE : VISITE DU MINISTÈRE

Les 3 et 4 février, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre territoire Isabelle Poulet, chargée de mission Grands Sites de France au Ministère de l'Écologie. Pour l'occasion, une vingtaine d'élus et techniciens se sont mobilisés (communes, EPCI, Département, office de tourisme, SGGa, DREAL, UDAP). Les objectifs de cette rencontre étaient multiples : lui donner un meilleur aperçu de notre territoire par une approche de terrain ; échanger sur les enjeux de paysages et de biodiversité, mais également de maîtrise de la fréquentation en lien avec la labellisation ; discuter des évolutions du périmètre de projet (OGS de 1993, OGS de

2014, projet Grand Site de France) ; débattre de la connexion entre le Grand Site de France de l'Aven d'Orgnac et le projet Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche ; faire le bilan des actions menées depuis plus de 30 ans sur ce territoire, dont le bilan des aménagements de la Combe d'Arc. Des discussions précieuses pour l'élaboration de la candidature au label !



Visite sur le terrain © SGGa.

JOURNÉE DE NETTOYAGE DANS LES GORGES DE L'ARDÈCHE : UN ENGAGEMENT POUR LA NATURE



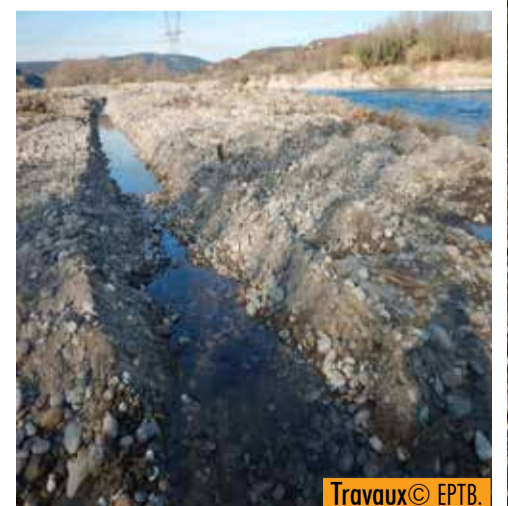
Nettoyage © S.Sinot.

Les épisodes cévenols, bien connus et récurrents, apportent avec eux non seulement de l'eau dans les rivières ardéchoises, mais aussi une multitude de déchets d'origines variées. Le SGGa a organisé, le mardi 21 janvier, une opération de nettoyage d'urgence sur 6 km des berges en rive droite, entre les bivouacs

de Gaud et Gournier. Des techniciens du SGGa, accompagnés de guides labellisés, se sont mobilisés pour ramasser pneus et plastiques de toutes sortes et en grande quantité échoués sur les plages et chemins de randonnée. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des nombreuses interventions menées par les agents du syndicat, visant à préserver cet espace naturel unique. Une nouvelle journée de nettoyage est prévue pour fin mars, afin de couvrir l'ensemble des secteurs des gorges. Les partenaires impliqués dans le tourisme et des riverains sont cordialement invités à participer à cette belle action collective pour la protection de notre environnement.

DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'EPTB ARDÈCHE POUR AMÉLIORER LE TRANSIT DES SÉDIMENTS DANS LA RIVIÈRE ARDÈCHE

En décembre dernier un important chantier a été réalisé dans le lit de la rivière Ardèche, sur le Domaine Public Fluvial, à Saint Julien de Peyrolas - secteur dit du « Bosquet ». L'EPTB avait dû reporter ces travaux à plusieurs reprises afin d'intervenir hors période de crues et sans risquer de déranger la faune sauvage. Un banc de galets a été traité : la végétation superficielle a été enlevée puis des chenaux ont été creusés. Cette intervention facilitera la mobilisation des matériaux solides lors des prochaines crues et limitera l'érosion de la berge en rive gauche.



Travaux © EPTB.